

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JANVIER 2018

Compte-rendu affiché

Le 17 janvier 2018

1 – MAISON DE L'ENFANCE : CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des offres reçues et de l'analyse présentée par le cabinet ASCISTE, décide de retenir la proposition de l'Agence Renier, de Rennes, en collaboration avec le bureau CMB 72, du Mans, qui prévoit une rémunération fixée au taux de 8,73 % et des taux de tolérance de 5% pour le coût des études et de 3% pour la réalisation des travaux.

2– MAISON DE L'ENFANCE : DEMANDES DE SUBVENTIONS

Dans le cadre du projet de maison de l'enfance dont l'enveloppe globale de l'opération est estimée à 2 000 000 €HT, le Conseil Municipal décide:

- de solliciter une subvention du fonds Leader, au titre de l'amélioration de l'offre en faveur de la petite enfance et de la jeunesse pour un montant de 1 000 000 €
- de solliciter un fonds de concours auprès de la Communauté de Communes, au titre des Opérations d'un montant supérieur à 60 000 €HT pour un montant de 12 500 €

3– QUESTIONS DIVERSES

Sans Objet

4 – COMMUNICATIONS

- **Dates à retenir :**
 - Vœux : 12 Janvier 2018 à 19 h
 - Prochain Conseil Municipal : Mercredi 31 janvier 2018 à 18 h 30

**L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,
la séance publique est levée à 20 H 20.**